

Master Psychologie

Parcours Psychologie du travail et ergonomie : changement, sécurité et mobilisation des ressources

Présentation

Le parcours Psychologie du travail et ergonomie : changement, sécurité et mobilisation des ressources est un diplôme national de troisième cycle (bac + 5) dont l'obtention ouvre droit au titre (protégé) de psychologue. Il bénéficie d'une grande expérience acquise dans le domaine de la psychologie du travail et du management des ressources humaines, à travers l'ex-DESS de psychologie du travail créé en 1975 et devenu master de psychologie du travail en 2004.

Cette spécialité est axée sur le management du changement organisationnel, de la sécurité et de la mobilisation des ressources humaines. Elle vise notamment à appliquer les connaissances acquises (aussi bien en psychologie sociale, en psychologie du travail et en ergonomie) à la conduite du changement, à la gestion de la motivation, des relations interpersonnelles d'influence et des conflits, à la transformation des conditions de travail et de sécurité, à la formation et à la transformation des attitudes et comportements ainsi qu'à l'évaluation et à la mobilisation des ressources humaines.

Admission

La 1^{re} année de master est accessible sur dossier (et / ou entretien) aux candidats :

- Justifiant d'un diplôme national conférant le grade de licence dans un domaine compatible avec celui du master
- Ou bien via une validation d'études ou d'acquis selon les conditions déterminées par l'université ou la formation

Le master 2^e année Psychologie du travail donne accès au titre protégé de psychologue et à ce titre, l'entrée en 2^e année de master suppose l'acquisition d'une licence et d'un master (ou maîtrise) en psychologie ou tout diplôme jugé équivalent. L'admission en 2^e année se fait par décision individuelle du président de l'Université, sur proposition de la commission, en 2 étapes : examen des dossiers, puis entretien avec un jury.

* **ADMISSIBILITE :**

I - Conditions de recevabilité des candidatures :

L'examen des dossiers se fonde sur le type de parcours de l'étudiant, notamment en 1^{re} année de master, et sur la qualité de son dossier. Celui-ci doit obligatoirement avoir validé la première année du master en psychologie avec un parcours conséquent dans le domaine de la psychologie du travail, de la psychologie sociale, de la psychosociologie des organisations, ou de l'ergonomie ou justifier d'une formation jugée suffisante par une commission ad hoc (niveau bac + 4).

II - Critères de classement des candidats ayant satisfait au point 1 :

1 - Avoir occupé des fonctions de psychologue du travail ou de gestionnaire des ressources humaines (GRH) (1 mois minimum, éventuellement atteint par l'addition de différentes vacations) validées par la présentation de bulletins de salaire.

2 - Classement des candidats d'après les mentions et la moyenne des notes obtenues dans les UE de la 1^{re} année de master et sur la base de la note du mémoire, et/ou la moyenne des notes obtenues à la licence (niveau L).

3 - Critères additionnels (pour départager les candidats) :

- Avoir été salarié dans deux ou plusieurs établissements juridiquement différents (1 mois minimum dans chaque établissement). Les emplois doivent avoir été tenus à des postes de production ou d'exécution, dans des activités d'animation (ex: centres de vacances), d'enseignement et d'éducation (ex. : surveillants d'internats et d'externats), des activités administratives, etc. (validés par une photocopie des bulletins de salaires)
- Avoir contribué par des actes concrets à la promotion de la psychologie du travail : participation active à des manifestations de psychologie du travail (colloques, congrès, séminaires, association de promotion de la psychologie du travail...)

*** ADMISSION :**

Les candidats retenus en fonction des critères ci-dessus, et de l'examen des résumés des productions (mémoire de recherche, travaux personnels, publications, etc.), sont convoqués pour un entretien devant un jury composé du responsable de la spécialité, d'un membre de l'équipe pédagogique ainsi que d'un psychologue du travail praticien. Les candidats des universités étrangères (ne résidant pas en France) pourront, suivant le cas, être dispensés de l'entretien ou avoir un entretien téléphonique ou par skype.

Public formation continue : Vous relevez de la formation continue :

- si vous reprenez vos études après 2 ans d'interruption d'études
- ou si vous suiviez une formation sous le régime formation continue l'une des 2 années précédentes
- ou si vous êtes salarié, demandeur d'emploi, travailleur indépendant

Si vous n'avez pas le diplôme requis pour intégrer la formation, vous pouvez entreprendre une démarche de [validation des acquis personnels et professionnels \(VAPP\)](#)

Pour plus d'informations, consultez la page web de la [Direction de la formation continue et de l'apprentissage](#)

Les candidatures se font sur le site [e-candidat](#) (ouverture du site début février) vous retrouverez toutes les infos toutes les dates sur ce site (fin de la campagne de candidatures, publication des résultats...)

Poursuite d'études

Les étudiants titulaires du master professionnel Psychologie du travail et ergonomie sont en principe destinés à occuper un emploi de psychologue du travail à leur sortie. Néanmoins, ceux qui le souhaitent peuvent poursuivre des études doctorales en psychologie du travail et en ergonomie, à condition toutefois de valider des UE complémentaires de méthodologie pour ce qui est du Laboratoire Interuniversitaire de Psychologie et de l'école doctorale SHPT auxquelles est adossée le master.

Infos pratiques :

- > Composante : UFR Sciences de l'Homme et de la Société (SHS)
- > Niveau : Bac +5
- > Durée : 2 ans
- > Type de formation : Formation initiale / continue
- > Lieu : Grenoble - Domaine universitaire

Contacts

Responsable pédagogique

Rémi Kouabenan
 Co-responsable pédagogique

Christine Jeoffrion
 christine.jeoffrion@univ-grenoble-alpes.fr
 Secrétariat de scolarité

Scolarité Master 2 Psychologie du travail Muriel Berthod
 shs-scolarité-M2-psytravail@univ-grenoble-alpes.fr
 Tel. 04 76 74 34 46

Scolarité M1 Psychologie Virginie Grillet
 shs-scolarité-M1-psycho@univ-grenoble-alpes.fr
 Tel. 04 76 74 34 41
 Responsable formation continue

Flavie Boulloud
 shs-formation-continue@univ-grenoble-alpes.fr
 Tel. 04 76 74 34 31

Programme

Programme en cours de construction - en attente de vote CFVU

Master 1re année

Semestre 7

UE Méthodologie	3 ECTS
- Anglais - EC2 Traitement des données	

UE Psychologie du travail et ergonomie I	12 ECTS
- EC11 Psychologie sociale et performances - EC12 Communication, changement et construction identitaire	

UE Psychologie du travail et ergonomie II	12 ECTS
- EC13 Psychologie du travail et ergonomie - EC14 Méthodologie de la recherche en psychologie du travail et ergonomie	

UE Complément disciplinaire	3 ECTS
------------------------------------	--------

1 option(s) au choix parmi 3

- EC5 Psychopathologie clinique du vieillissement
- EC6 Psychopathologie des comportements violents
- EC9 Développement cognitif et apprentissage

Semestre 8

UE Stage et TER	9 ECTS
- TER - Stage	

UE Méthodologie avancée	6 ECTS
--------------------------------	--------

- EC24 Méthodologie sociale

UE Psychologie du travail et ergonomie III	12 ECTS
---	---------

- EC33 Cognition sociale et émotions
- EC34 Représentations et jugement
- Etudes de cas : métiers de la psychologie du travail et ergonomie

	6 ECTS
--	--------

UE Complément disciplinaire II	3 ECTS
---------------------------------------	--------

1 option(s) au choix parmi 5

- EC29 Problématiques gérontologiques
- EC32 Psychologie du langage
- EC33 Cognition sociale et émotions
- EC34 Représentations et jugement
- EC36 Management et mobilisation des Ressources Humaines

	3 ECTS
--	--------

Master 2e année

Semestre 9

UE L'intervention en organisation	6 ECTS
--	--------

- Techniques et pratiques de l'intervention + enjeux
- Conduite du changement : méthodes et pratiques
- Déontologie et posture du psychologue du travail
- Communication et engagement organisationnel
- Interculturalités et psychologie du travail

UE Santé et sécurité au travail	9 ECTS
--	--------

- Sécurité au travail et psychologie du risque
- Diagnostic et prévention des RPS
- Diagnostic et prévention des TMS

UE Psychologie du travail et gestion des ressources humaines 9 ECTS
- Techniques et pratiques du recrutement

UE Ergonomie 6 ECTS
- Analyse de l'activité et des CDT
- Ergonomie cognitive et conception technologique
- Evaluation des compétences au travail

Semestre 10

UE Non disciplinaires 3 ECTS
- Economie et droit de l'entreprise
- Ingénierie de la formation

UE Outils 3 ECTS
- Anglais
- Méthodologie de traitement des données

UE Stage en vue du titre de psychologue et accompagnement professionnel 10 ECTS
- Méthodologie et accompagnement stage
- Bilan de compétences
- Insertion professionnelle
- Techniques de recherche d'emploi (TRE)

Mémoire de recherche 12 ECTS
